



Lundi 15 janvier 2007....N° 34

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE ?

**SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE** Réunion publicitaire au ministère sur la simplification administrative le 12 janvier. Au dernier moment on avait invité les non signataires en plus des initialement pressentis : le ministre, madame Lacaille et les signataires. Des non signataires, **Espace Généraliste** et le SNJMG sont les seuls présents. Dans ces cas se pose toujours la question du "risque" de cautionner une démarche. Mais **Espace Généraliste** estime qu'il faut y être dès que le quotidien des médecins généralistes est en jeu. Pas de simplification sur le parcours de soins : l'informatique des caisses ne le permet pas ! On continuera donc à devoir penser à noter MTR dans les associations. Présentation du nouveau site Ameli : [EG Zapping N°31](#) vous en avait parlé. Promotion du PES simplifié. Ça valide la démarche ([PES simplifié](#)) proposée par Espace Généraliste. Il va y avoir un effort pour harmoniser les réponses des médecins conseils et ils vont être incités à nous téléphoner avant de nous noyer de papiers. Alléluia ! On va nous offrir un correspondant administratif et un autre médical. Espérons que ce service qui n'a jamais pu être vraiment mis à disposition des référents sera mieux géré maintenant qu'il est destiné à tous. Et on va revoir les documents les plus courants (AT, ALD et transports...) avant avril ! Espace Généraliste vous associera à leur élaboration.

**AUTOMEDICATION UN RAPPORT QUI FAIT DU BRUIT** Parution du [rapport sur l'automédication](#) réalisé par Alain Coulomb et Alain Baumelou. A lire impérativement pour comprendre le mécanisme de vente du médicament en France. Il nous dit que l'automédication baisse plutôt en France parce que les français, pas fous, se font plus rembourser leurs médicaments. Ça ne les empêche pas de puiser dans l'armoire familiale, sauf pour les enfants pour lesquels ils consultent. Les français trouvent les médicaments non remboursés chers. Le rapport propose la DCI comme bonne solution de clarification. Le rapport oublie l'essentiel : aucune analyse des causes de la faible place de l'automédication en France. Pas un mot pour parler de notre système dans lequel le généraliste français n'a aucun intérêt personnel à promouvoir l'automédication puisque le niveau ridicule du C fait que nous sommes poussés à privilégier le nombre des contacts avec les patients. Le choix des représentants des médecins libéraux (un généraliste SML secteur 2 et un CSMF) dans les groupes de travail en est peut être une explication. Bref, 17/20 pour le "technique" médicament, 3/20 pour l'aspect "politique" ! Le rapport préconise un site d'information dédié. EG Zapping 32 vous indiquait déjà l'excellent site [suisse](#). Bon c'est vrai, c'est un site fait par des pharmacies et on peut s'y payer de la pub...

**GENERALISTES ENSEIGNANTS** L'enseignement de la médecine générale et sa place à l'université est un enjeu majeur. Vincent Renard, président du SNJMG et Pierre Louis Druais, président du [CNGE](#) nous disent que les projets avancent, qu'il y a une « volonté politique forte d'aboutir », à l'issue de la séance de négociation sur la filière universitaire de médecine générale (Fung) qui réunissait les enseignants en médecine générale, les internes, les étudiants en médecine et les ministères de la Santé et de l'Enseignement supérieur le 11 janvier. Une mission spécifique sur les problèmes des statuts et des rémunérations des maîtres de stage (qui sont des généralistes libéraux formant dans leur cabinet des étudiants de troisième cycle de médecine générale) va être constituée et devra rendre des conclusions avant la fin janvier. Une enveloppe financière spécifique va être débloquée pour financer le nouveau stage de médecine générale des 6500 étudiants de deuxième cycle. Vingt chefs de clinique de médecine générale ambulatoire vont être nommés dès cette année et il devrait y en avoir 35 en tout en 2008 et le nombre de professeurs associés de médecine générale (actuellement de 120), devrait également augmenter « significativement » et les doyens vont faire connaître leurs besoins.

**ACCES DIRECT JEUNES MEDECINS.** Ils se sentent maltraités : madame Lacaille a du mal à respecter le [moratoire](#) dans le respect du parcours de soin (tout comme les associations de médecins). Ils ont demandé à bénéficier d'une information aux patients sur le moratoire. Visiblement madame Lacaille a plus de mal à faire de la pub pour les exceptions au parcours de soins pour les jeunes que pour les médecins spécialistes (il y a eu une opération de pub pour l'accès direct à certaines spécialités et dans le cas des soins itératifs).

annuaire est déclaré à la CNIL. Si vous ne voulez plus le recevoir, écrivez à [courrier@espacegeneraliste.org](mailto:courrier@espacegeneraliste.org). Tous les renseignements pratiques concernant Espace Généraliste se trouvent sur notre [site](#). N'hésitez pas à nous transmettre les adresses de vos collègues, toujours sur [cette adresse](#). Pour adhérer, envoyez un chèque de 100 euros à Espace généraliste - 27 rue de la plage - 56750 Damgan. Pour appeler, faites le 02 97 41 11 45. **Si vous lisez mal cet EG Zapping (il doit être en couleur), sur PC allez dans Affichage/Message HTML et ça doit s'arranger.** Sinon, cherchez le sur le site Espace Généraliste. Vous pourrez aussi l'imprimer en PDF en le récupérant sur le site. Cet EG Zapping a été rédigé par Claude Bronner

**GROG LA GRIPPE** Le bulletin du [GROG](#) permet de suivre une petite extension de la grippe. Madame Lacaille, bonne fille, a prolongé la prise en charge du vaccin grippal chez les personnes à risque jusqu'au 31 janvier. Comme les médecins et les patients se croient en été, ça a nettement moins vacciné cette année 9,8 millions de prises en charges imprimées et 4,35 présentées seulement. Que fait la police sanitaire ?

**CHARGES SOCIALES** du médecin libéral et de son remplaçant. Tel est le titre d'une [excellente publication](#) avec les logos de la CARMF, Union IdF, Madame Lacaille et Urssaf sous la signature de Patrice Marie. On y apprend qu'en 2006 la cotisation FAF annuelle est de 45 €, celle des Unions est de 155 € maximum, 33 € pour la première année d'installation et 49 € pour la deuxième.

**DMP DES CHIFFRES** 38000 dossiers ouverts, 5000 alimentés. 1,2 documents placés en moyenne dans les dossiers ouverts. On a ouvert 33000 dossiers (refermés aussi sec le 31 décembre 2006 avec les 5000 pauci-alimentés) pour prouver que l'ouverture par documents papiers et l'inscription via la caisse de Marseille n'est pas la panacée ! Ca sent franchement le gaspillage. A ce jour, vous n'avez pas encore ces informations sur le [site du GIP-DMP](#).

**DMP N'EN JETEZ PLUS** comme le masquage masqué est toujours aussi conflictuel, le ministre a [missionné](#) un député (Pierre Louis Fagniez, UMP dans le Val de Marne et chirurgien) pour faire un rapport ! Il a jusqu'au 31 janvier pour faire son travail. Espace Généraliste relaiera toute contribution sur le sujet et ouvre une discussion sur son site que nous lui transmettrons dans son intégralité. [A vos claviers](#). Pour stimuler votre réflexion, quelques pistes : la loi autorise les labos, les pharmacies etc... à accéder au DMP qui serait rappelons le au mieux un véritable dossier médical complet du patient, au pire un sac fourre tout avec plein d'informations à chercher. S'il paraît logique que le médecin et le pharmacien habituel bénéficient d'informations pertinentes, qu'en est-il de celui qui délivre en passant une boîte de laxatifs et qui voudra aussi accéder au dossier ? Qu'en est-il du Viagra et autres Cialis que le patient va chercher dans une pharmacie inhabituelle. Masqué, pas masqué ?... Que devient le courrier entre médecins, médecins et labos etc.. ?

**TIERS PAYANTS SEULEMENT GENERIQUES.** Des centres de Madame Lacaille (Marseille par exemple) mettent en place des refus de tiers payant si le patient n'accepte pas le générique. Ca sent la médecine spéciale pour les fauchés. On rappelle que la solution pratiquée dans d'autres pays est le prix forfaitaire (TFR chez nous pour seulement quelques molécules) pour les mêmes principes actifs. C'est quand même plus logique et permet à chacun de payer les suppléments que le laboratoire a décidé de pratiquer. Si en outre on écrivait le nom de la DCI plus grand que le nom fantaisie sur la boîte, ce serait parfait pour nos patients âgés qui en ont marre de changer la couleur de la boîte en fonction des négociations tarifaires de certains pharmaciens.